

# Le Conservatoire du littoral

OUTRE-MER

## Saint-Martin

Le domaine terrestre et maritime sous la protection  
du Conservatoire du littoral est de

125 000 hectares, soit 1 000 kilomètres de rivages  
en métropole et dans les départements et collectivités d'outre-mer.



Conservatoire du littoral



# Le Conservatoire du littoral à Saint-Martin

## Saint-Martin : entre terre et mer

D'une superficie de 86 km<sup>2</sup>, l'île de Saint-Martin est située dans l'archipel des Petites Antilles, entre la mer des Caraïbes et l'océan Atlantique. À la fois néerlandaise et française, l'île héberge 40 000 habitants au sein des 53 km<sup>2</sup> composant la collectivité territoriale française. C'est une destination touristique prisée : près de 3 millions de touristes visitent l'île chaque année. Un million d'entre eux fréquentent les espaces naturels terrestre et marin de la partie française.

Longtemps soumis à une urbanisation anarchique, le littoral saint-martinois présente aujourd'hui encore des espaces côtiers d'exception qu'il convient à la fois de conserver et de faire découvrir au public : forêts sèches des côtes et falaises, récifs coralliens, mangroves, plages...

## Le Conservatoire à Saint-Martin

Grâce à son intervention foncière, le Conservatoire du littoral assure la préservation de 355 hectares d'étangs et de rivages boisés,

sableux ou rocheux, répartis sur une quinzaine de sites naturels, tout au long des côtes françaises de l'île.

En partenariat avec les élus de la collectivité et l'Association de gestion de la Réserve naturelle nationale, le Conservatoire met en œuvre de nouveaux aménagements dans certains de ces espaces littoraux afin de concilier protection et fréquentation du public (restauration des écosystèmes dégradés, gestion des usages et ouverture des sites au public : sentiers botaniques, observatoires, parcours de sensibilisation...). D'autres sites très menacés sont en cours d'acquisition.

## Une gestion intégrée

Afin de préserver ces milieux littoraux vulnérables, il est nécessaire de concilier protection foncière terrestre, protection réglementaire marine et gestion des sites. Pour la mise en œuvre et la coordination de la gestion intégrée des rivages, un partenariat fort lie l'établissement au gestionnaire des sites, la Réserve naturelle nationale de Saint-Martin.



Pointe du Bluff

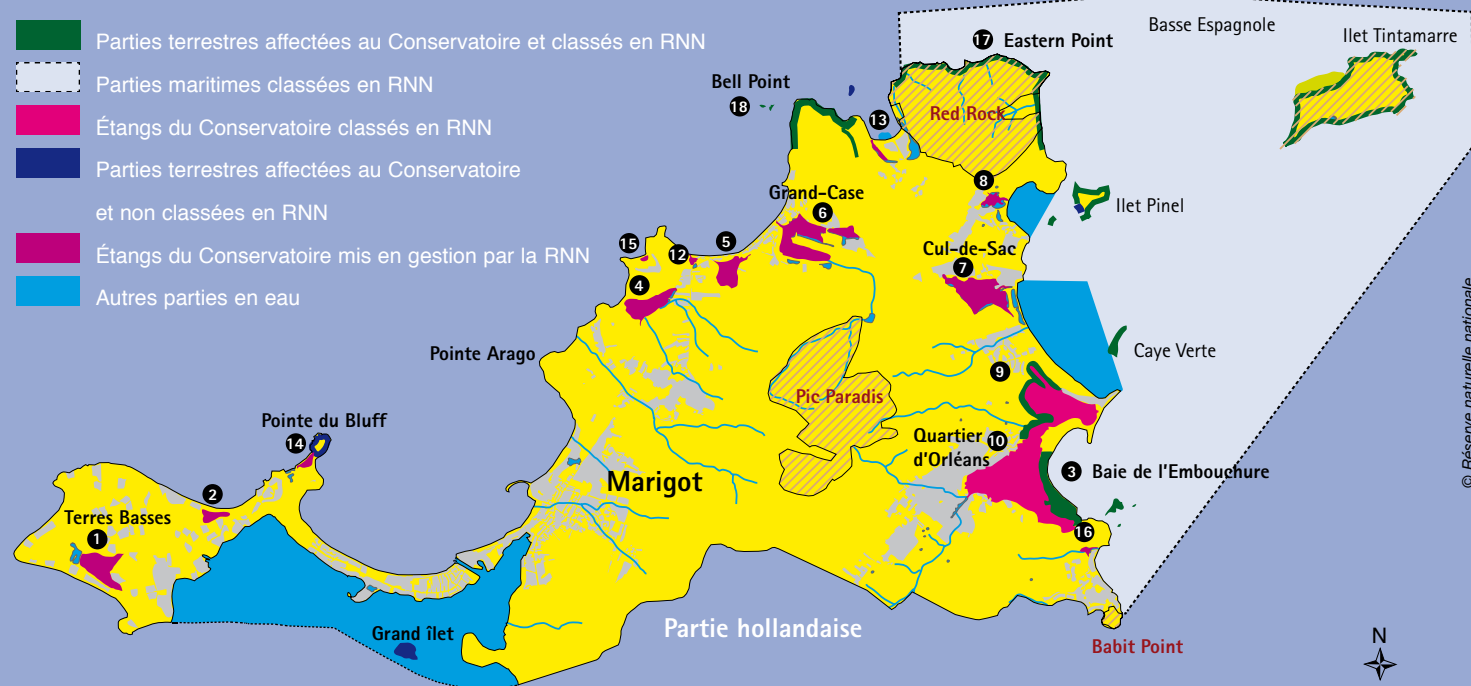
## Les enjeux de conservation en outre-mer

Depuis plus de trente ans, le Conservatoire a pour mission de préserver définitivement des sites naturels le long des rivages de métropole et d'outre-mer. Il acquiert des espaces naturels, dont il confie ensuite la gestion aux collectivités locales et aux usagers qui les entretiennent : éleveurs, agriculteurs, chasseurs, associations, etc. Pour l'outre-mer, le Conservatoire préserve, à ce jour, près de 20 000 hectares, répartis sur 135 sites naturels, dans 4 départements : - Réunion, Guadeloupe, Martinique, Guyane - et 4 collectivités : Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Martin et Saint-Barthélemy.

The "Conservatoire du littoral" ensures the preservation of 355 hectares of ponds, sandy or rocky shores, on fifteen natural areas along the French coast of the island. In partnership with the Collectivity and the National Nature Reserve, the Conservatory acquires natural coastal areas in order to protect local ecosystems and to enable visitors to discover and enjoy these natural landscapes.

You can find this brochure in English for free download on : <http://www.reservenaturelle-saint-martin.com/>

## Saint-Martin (partie française)



- |                        |                         |                               |
|------------------------|-------------------------|-------------------------------|
| 1 Grand Étang          | 6 Salines de l'aéroport | 11 Pointe des Froussards      |
| 2 Étang Rouge          | 7 Étang de Chevise      | 12 Étang du Cimetière         |
| 3 Baie de l'Embouchure | 8 Étang de la barrière  | 13 Anse Marcel                |
| 4 Étang Guichard       | 9 Salines d'Orient      | 14 Pointe du Bluff            |
| 5 Étang de Grand-Case  | 10 Étang aux Poissons   | 15 Mare de l'Anse Heureuse    |
|                        |                         | 16 Mare Baie Lucas            |
|                        |                         | 17 Site boisé d'Eastern Point |
|                        |                         | 18 Site boisé de Bell Point   |

## La préservation des milieux terrestres



Massif boisé de Red Rock

Au total, 84 hectares de rivages terrestres sont sous la protection du Conservatoire du littoral. Ces acquisitions contribuent à maintenir des trames vertes de la terre vers la mer entre les divers secteurs déjà urbanisés de l'île. Les rivages terrestres affectés au Conservatoire et encerclant les Salines d'Orient et la baie de l'Embouchure jouent, en outre, le rôle de zones tampon entre les étangs et les zones urbaines.

Les sites boisés d'Eastern Point, d'Anse Marcel, de Bell Point et de la Pointe du Bluff contribuent par ailleurs à préserver la forêt sèche littorale, composée de multiples essences remarquables et caractéristiques des milieux secs : le cactus « Tèt a l'anglé » *Melocactus intortus*, le cactus « Pé rakèt a pikan » *Opuntia rubescens*, le « Gayak » (Gaïac) *Guaicum officinale*.

## ★ Parmi les sites... Red Rock

Situé dans la partie nord, le site de Red Rock est l'un des rares derniers massifs boisés encore préservés de l'île. Culminant à 286 mètres, ce massif présente une grande diversité biologique et paysagère : 182 espèces végétales peuplent ce site composé de forêt sèche, de savane et fourrés secs, de zone humide, de falaises, ainsi que de plages de sable et de galets. Par ailleurs, 17 espèces d'oiseaux et 8 espèces de reptiles remarquables fréquentent ces milieux.

Un sentier botanique relie le quartier de l'Anse Marcel à Grandes Cayes-Cul-de-Sac. Il permet d'arpenter ce littoral sauvage, tout en découvrant la flore saint-martinoise, le long de points de vue remarquables tels la Pointe des Froussards et Eastern Point. À Red Rock, 28 hectares sont actuellement préservés par le Conservatoire. Ce site d'exception bénéficie d'une priorité d'intervention.

Pointe des Froussards, site de Red Rock



Les sites de cette catégorie :

- Pointe du Bluff
- Bell Point, Bell Hill (16 ha), RNN
- Baie de l'Embouchure (17 ha), RNN
- Pointe des Froussards (4 ha), RNN
- Red Rock (8 ha), RNN
- Eastern Point (9 ha), RNN
- Grandes Cayes (10 ha), RNN
- Abords des Salines d'Orient (14 ha), RNN

## Zoom sur les tortues marines

Trois espèces de tortues marines sont présentes à Saint-Martin : la tortue imbriquée (*Eretmochelys imbricata*), la tortue verte (*Chelonia mydas*, en photo) et la tortue luth (*Dermochelys coriacea*). Entre mars et octobre, ces tortues pondent sur certaines arrière-plages : la plage du Galion, la plage de Grandes Cayes, la plage de Petites Cayes.



## Zoom sur le Melocactus

Le « Tèt a l'anglé » (*Melocactus intortus*) est un cactus endémique des Petites Antilles, protégé par arrêté ministériel du 26 décembre 1988. Caractéristique des milieux secs, ce cactus d'aspect globuleux arbore des inflorescences rouges pouvant mesurer jusqu'à 1 mètre de hauteur, nommées cephaliums, qui lui permettent de se reproduire.





## Protéger et valoriser les étangs et mangroves



L'étang aux Poissons et sa mangrove

L'île de Saint-Martin comporte de multiples étangs et lagunes, pour la plupart encadrés de mangrove. Leurs fonctions écologiques sont majeures : régulation et canalisation des eaux de pluie, décantation des alluvions, épuration des eaux, refuge et lieu de reproduction de la faune marine et aviaire... Pas moins de 85 espèces d'oiseaux fréquentent ces zones humides pour se reproduire, se nourrir ou se reposer en période migratoire. Ces milieux ont pourtant subi, et subissent encore, une pression anthropique

considérable : remblaiements, rejets des eaux usées, dépôt d'ordures, réseaux d'assainissement défectueux, défrichements...

Pour enrayer les pressions exercées sur ces milieux, l'étang des Salines d'Orient et l'étang aux Poissons ont été classés en Réserve naturelle nationale en 1998. Depuis 2007, des arrêtés de protection de biotope règlementent les interventions humaines sur les 16 étangs que compte la partie française. Le 2 février 2007, 14 étangs ont été affectés au Conservatoire du littoral par un arrêté ministériel, renforçant ainsi leur protection. L'aménagement d'un parcours sur pilotis dans la mangrove de l'étang de la Barrière à Cul-de-Sac permet à tous la découverte de cet écosystème remarquable... et fragile.

### ✳ Parmi les sites...

#### **l'étang aux Poissons et sa mangrove**

Situé à l'est de Saint-Martin, l'étang aux Poissons, d'une superficie de 754 779 m<sup>2</sup>, abrite la dernière grande mangrove de l'île. Écosystème

forestier typique des rivages tropicaux, elle est composée d'une végétation dense et adaptée au milieu saumâtre : les palétuviers. Bien représentée autour de l'étang aux Poissons et aux salines d'Orient, tous deux classés en Réserve naturelle, elle constitue un habitat essentiel pour les oiseaux, crustacés et poissons : elle sert de lieu de refuge, de nourrissage et de reproduction.

Les sites de cette catégorie :

- Étang Rouge • 36 215 m<sup>2</sup>
- Grand Étang • 160 026 m<sup>2</sup>
- Étang Guichard • 130 917 m<sup>2</sup>
- Étang de Grand-Case • 81 044 m<sup>2</sup>
- Grand-Case Aéroport • 221 599 m<sup>2</sup>
- Étang de Chevrise • 236 925 m<sup>2</sup>
- Étang de la Barrière • 24 697 m<sup>2</sup>
- Salines d'Orient • 286 602 m<sup>2</sup>
- Étang du Cimetière • 7 977 m<sup>2</sup>
- Étang de l'Anse Marcel • 8 826 m<sup>2</sup>
- Étang de la Pointe du Bluff • 12 826 m<sup>2</sup>
- Étang de l'Anse Heureuse • 3 201 m<sup>2</sup>
- Baie Lucas • 7 913 m<sup>2</sup>

## Les îlets, écosystèmes isolés



L'îlet Pinel

Le Conservatoire du littoral protège 7 petits îlets, dont 5 sont classés en Réserve naturelle. Leur protection est importante car il s'agit d'écosystèmes isolés, à l'intérieur desquels la biodiversité est particulièrement riche. Les îlets sont également des points de focalisation du regard dans les paysages marins et... de certains désirs d'urbanisation. Elles abritent des milieux caractéristiques : forêts littorales, dunes et plages composés de cocotiers, raiisniers bord de mer, mancenilliers, amandiers, tamarins et, pour l'île de Tintamarre, une essence remarquable : le très rare Gaïac.

### ✳ Parmi les sites... l'îlet Pinel

Site naturel d'une surface totale de 13,1 ha, cet îlet abrite côtes rocheuses, plages, lande et forêts arbustives sèches. Les arbres y sont rares et se rencontrent principalement en bord de plage. Des exploitations réalisées sur le site avant son affectation au Conservatoire du littoral s'inscrivent dans une démarche de développement durable, pour une intégration architecturale des bâtiments dans le paysage et une approche écoresponsable des activités humaines. La valorisation de cet îlet naturel s'appuie aussi sur le projet de création d'un sentier de découverte.

### Zoom sur les mammifères marins



Sur les 33 espèces de mammifères marins fréquentant les eaux de la Caraïbe, quelques-unes se rencontrent dans les eaux protégées et peu profondes de Saint-Martin : la baleine à bosse *Megaptera novaeangliae* (photo), qui vient s'y reproduire de janvier à mai, mais aussi le grand dauphin *Tursiops truncatus*. En 2009, Saint-Martin devrait faire partie d'un sanctuaire de mammifères marins qui s'étendrait sur l'ensemble de l'arc caribéen.

### Zoom sur les herbiers de phanérogames marines et les coraux



Les phanérogames marines sont d'une importance écologique primordiale car elles oxygènent l'eau de mer grâce à leur activité photosynthétique. Elles contribuent aussi

au maintien d'une bonne clarté de l'eau grâce au piégeage et à la stabilisation des sédiments côtiers. Les herbiers et les coraux sont des zones de nurserie et de nourrissage pour de nombreuses espèces, notamment le lambi, l'oursin blanc et de nombreux poissons tels que le chirurgien, le perroquet...

Les sites de cette catégorie :

- Grand îlet (Simpson Bay) (6 ha)
- Îlet Requin ou rocher de l'Anse Marcel (0,4 ha)
- Rocher créole (0,9 ha) RNN
- Îlet Tintamarre (47 ha) RNN
- Caye verte (5,3 ha) RNN
- Petite Clef (1,3 ha) RNN
- Pinel (8 ha), RNN

### Conservatoire du littoral

La Corderie Royale  
B.P. 10137  
17306 Rochefort cedex  
tél. : 05 46 84 72 50  
fax : 05 46 84 72 79  
direction.rochefort@conservatoire-du-littoral.fr

Délégation Outre-mer  
7, rue Pémagnie - B.P. 546  
14037 Caen  
tél. : 02 31 15 30 90  
fax : 02 31 15 30 95  
dom@conservatoire-du-littoral.fr

Antenne de Saint-Martin  
803, résidence Anse Marcel  
97150 Saint-Martin  
tél. : 05 90 09 09 72  
fax : 05 90 09 09 74  
saint-martin@conservatoire-du-littoral.fr

Rédaction et conception graphique :  
Conservatoire du littoral / Outre-mer,  
Bayard Nature et Territoires  
Impression : Imprimerie Joue  
Photos : Conservatoire du littoral  
Carte : Réserve naturelle nationale.